



Ecole élémentaire de Brioux-sur-Boutonne.  
**12 avenue de Poitiers 79 170 Brioux-sur-Boutonne**

**ECOLE  
élémentaire de  
Brioux-sur-  
Boutonne**

### **PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU mardi 19 octobre 2021**

• **Étaient présents :**

**ENSEIGNANTS :** Mmes AUGER, AUDOUX, PERRET, POUSTAY, et MM. LECLERC et CHARLES.

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :** Mesdames PRINTEMPS, GIRAULT, GILBERT, BERGERON.

**REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Élus, DDEN) :**

Mme MENARD (élu référente de la commune de Brioux-sur-Boutonne)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme POUSTAY

**Absents excusés :** Mme LAMBIN (IEN de la circonscription de Melle), Mme RETUREAU (DDEN), Mme VEZIEN (enseignante spécialisée), Mme DENIS (représentante des parents d'élèves).

**L'ordre du jour est abordé comme suit :**

• **Ordre du jour :**

- **Installation du Conseil d'école :** Composition et rôle
- **Le règlement Intérieur de l'École :** approbation du règlement intérieur
- **Les instances de liaison :** Compte-rendu du Conseil École-Collège
- **Le Projet d'École :** bilan, avancement, actions.
- **Le Cadre de Vie :** Tous les problèmes liés aux locaux et à leur environnement immédiat, travaux.
- **Sécurité :** Présentation du PPMS, bilan des exercices : incendie et intrusion.
- **La vie scolaire :** Rythmes scolaires, organisation des APC , relation aux parents, protocole sanitaire, présentation du PIAL.
- **Divers :** Point financier

➤ **Installation du Conseil d'école :**

Les résultats des élections des parents d'élèves sont les suivants :

Nombre d'inscrits : 202    Nombre de votants : 102    Nombre de bulletins blancs ou nuls : 16  
Suffrages exprimés : 86  
Taux de participation : 50,50%

**Présentation des parents élus titulaires et rappel de leur rôle.**

Titulaires : Mesdames PRINTEMPS, GIRAULT, GILBERT, BERGERON et DENIS

La réglementation permet à chaque parent disposant de l'autorité parentale d'être électeur de ses représentants, qui doivent être un ou deux par classe. Les élections ont eu lieu le vendredi 08 octobre. Les représentants des parents siègent et votent au conseil d'école. Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans l'école.

CHARLES Florent

09 71 27 51 32

ce.0790669Y@ac-poitiers.fr

12, avenue de Poitiers  
79170 Brioux-sur-Boutonne

### **Rappel du rôle des représentants de parents d'élèves dans l'école :**

- Les parents d'élèves élus valident le règlement intérieur et statuent sur les propositions des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école; en fonction de ces éléments, ils adoptent le projet d'école, donnent leur accord.
- Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.
- Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande du ou des parents concernés.
- Ils donnent leur avis et présentent toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République, l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, le programme d'actions établi par le conseil école-collège. Une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers et sur l'organisation des aides spécialisées.

*À noter* : le suppléant d'un représentant peut assister au conseil d'école, mais il ne peut voter que s'il remplace un titulaire absent.

#### **➤ Le règlement Intérieur de l'École :**

Le règlement est lu par le directeur. Aucun changement n'est prévu cette année.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité et sera accessible par le biais du site internet : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/brioux-sur-boutonne/>. Un mot d'information aux parents sera distribué, il devra être signé par tous les parents après avoir pris connaissance du règlement intérieur.

#### **➤ Les instances de liaison :**

*Présentation des projets maternelle-école-collège.*

- Un bref compte-rendu du conseil école collège du 05 octobre 2021 est fait : L'évaluation nationale à l'entrée en 6<sup>ème</sup> en Français et en Mathématiques est terminée. Les premiers résultats nous ont été transmis. Il nous faudra maintenant attendre l'analyse de ces résultats. Les CM2 sont engagés dans un projet en mathématiques avec le collège de Brioux-sur-Boutonne : les CM2 participeront à un défi avec une classe de 6ème, pendant la semaine des mathématiques ( aux alentours du 19 mars). Des équipes seront constituées d'élèves des différentes classes et devront résoudre des problèmes. D'autres projets sont en réflexion autour de la journée olympique, ou « aller au collège en vélo ». Pour mener cette dernière activité, nous aurons besoin de parents agréés pour les activités à vélo.
  - Une visite du collège est prévue en fin d'année, pendant le temps scolaire.
  - Les élèves de Grande Section pourraient venir passer un moment dans les classes de CP, et des échanges pourraient être prévus entre les deux niveaux.

#### **➤ Le Projet d'École :**

*Bilan de l'année 3 et présentation des actions prévues :*

*Le projet d'école, qui avait été présenté et adopté est à nouveau présenté au conseil d'école :*

**Ambition 1 : Construire des apprentissages durables :** Grâce à la présence du maître supplémentaire, les actions mises en place pour créer un lien cycle 1/cycle 2 ont permis d'uniformiser les outils, les pratiques entre les deux écoles, ce qui facilite la stabilité des apprentissages. La mise en place d'ateliers (mathématiques, lecture, théâtre, recherche, écriture...) a permis aux élèves de progresser à la fois dans la maîtrise du langage oral et dans l'autonomie.

Les actions menées en année 1 sont pérennisées et vont s'étendre vers la résolution de problèmes et la culture scientifique en lien avec l'éducation à l'environnement et au développement durable.

- Le travail en ateliers sera favorisé lors de la résolution de problèmes (C2 et C3) grâce, notamment, à la présence du maître supplémentaire.
- Projet avec le collège du défi mathématiques lors de la semaine des mathématiques.
- Les classes se sont engagées au tri sélectif : le papier, les objets d'écriture et les bouchons sont collectés pour être recyclés.

**Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours :** Le dispositif PDMQDC permet une meilleure continuité du suivi des élèves et participe à développer le travail d'équipe.

Le but est de valoriser et mieux communiquer sur les actions contribuant aux parcours éducatifs (expositions, invitations des différents partenaires...), développer l'interdisciplinarité par le biais de projets fédérateurs, et intensifier les relations avec les différents partenaires (JMF, scènes nomades, Maison des Arts, le Méliès (cinéma) ...)

- Les exposés et débats philosophiques vont permettre de renforcer le langage oral en lien avec l'EMC.
- JMF France : Toutes les classes assisteront à un concert dans l'année.
- Scènes Nomades : Dans le cadre des projets « l'enfant et le théâtre » auxquels l'école participe, toutes

les classes iront voir des spectacles de théâtre dans l'année.

- Projet Chorale : toute l'école est engagée dans ce projet et une représentation est prévue en fin d'année scolaire.
- Le cinéma Le Méliès de Melle nous propose une programmation de films de jeunesse
- « journée olympique » : les classes du CE1 au CM2 participeront à des ateliers sportifs.
- Les CP, les CE1 et les CE1/CE2 sont affiliés à l'USEP : les trois classes participeront à des ateliers sportifs (vélo, athlétisme, course d'orientation)

### **Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance :**

Les différentes rencontres avec les représentants de l'APE ont facilité l'organisation des actions communes.

- La communication avec les parents sera renforcée via edumoov (site de création des livrets d'évaluation) et le site internet de l'école.
- Les relations intergénérationnelles seront renforcées notamment en développant le lien avec la maison de retraite de Brioux-sur-Boutonne, si le protocole le permet.
- Tri sélectif : le papier est stocké puis déposé dans la benne lors de la récolte de l'APE.
- Les enseignants utiliseront la salle du parquet de la mairie pour des activités sportives.
- Projets solidaires : les activités liées au téléthon seront sûrement différentes cette année (4 décembre), les opérations « pièces jaunes », « bouchons d'amour » et « objets d'écriture » seront reconduites dans la mesure du possible.

#### **➤ Le Cadre de Vie :**

**RENTREE 2021-2022** : 122 élèves composent l'effectif de l'école.

#### **Répartition :**

CP : 24 élèves : Mme AUGER

CE1 : 23 Mme AUDOUX

CE1 / CE2 : 6 + 18 = 24 élèves : Mme PERRET

Maitre supplémentaire (dispositif « plus de maitres que de classe ») : M. LECLERC

CM1 : 23 élèves Mme POUSTAY

CM2 : 28 élèves M. CHARLES et Mme GROSSIER (décharge de direction le lundi)

Deux stagiaires sont présentes sur l'école le lundi en qualité de maitres surnuméraires.

#### **➤ Sécurité : Bilan des exercices obligatoires : Présentation du PPMS**

Le **Test incendie** a été effectué avec succès le lundi 06 septembre : l'école a été évacuée en 3 min 08.

Le **Test attentat / intrusion** a été effectué le lundi 13 septembre. Une fois déclenché, le protocole d'évacuation de l'école s'est bien passé : rapidement et par les itinéraires prédéfinis. L'évacuation de toute l'école s'est faite en 1 min 58.

#### **➤ Travaux réalisés et à prévoir :**

- Nous renouvelons notre demande de changement des portes d'entrée afin de les sécuriser et de mettre des visiophones avec ouverture automatique.
- Certains travaux sont prévus dans les années à venir par la Communauté de Communes Mellois en Poitou (apport d'une ventilation, réfection de l'isolation de la toiture, sous les combles, révision générale des menuiseries extérieures, ...), nous attendons le calendrier.
- L'entreprise Place Net'79 est intervenue suite à la découverte d'un nid de guêpe à l'école. Malheureusement, il n'est pas accessible car il est situé dans le faux plafond. Elles sortaient dans la bibliothèque et dans la classe des CM2. Malgré la première intervention, d'autres guêpes ont été retrouvées les jours suivants. L'entreprise est revenue mais ne peut pour le moment rien faire de plus. Avec le froid, cela semble se calmer. Nous espérons qu'au retour des beaux jours, le problème ne se posera pas de nouveau.
- Lors de la remise en route du chauffage, une fuite d'eau importante s'est déclarée dans la classe des CE1/CE2. La vanne a été coupée, les dalles de plafond enlevées. Elles devraient être remplacées dans les semaines qui viennent.

#### **➤ La vie scolaire :**

##### **Rythmes scolaires :**

La Communauté de Communes Mellois en Poitou a décidé de conserver la semaine à 4 jours et demi pour cette rentrée 2021. Il nous est demandé de nous positionner pour les prochaines années.

La communauté de communes Mellois en Poitou a fait une consultation sur le rythme de l'enfant.

Premiers résultats : la participation des familles est importante. Environ 60 % des votants sont favorables à un retour à la semaine de 4 jours.

Jeudi 21 octobre, un conseil communautaire aura lieu ; la question des rythmes scolaires est prévue à l'ordre du jour. Si la communauté de communes décide de consulter les conseils d'école, un conseil d'école extraordinaire devra être organisé pour se positionner pour la rentrée prochaine.

##### **Relations parents enseignants :**

Le directeur organise l'information entre l'école et les familles, en concertation avec l'équipe

enseignante. Les réunions de classe ont eu lieu en septembre.

Chaque enseignant organise et fait connaître les modalités de communication entre les familles et lui-même pour ce qui concerne sa classe. Les parents peuvent demander à rencontrer l'enseignant de leur enfant ou le directeur de l'école.

Chaque enseignant reçoit individuellement chaque famille au cours de l'année scolaire. Les premières rencontres ont commencé pour les CP et les CE1, les rendez-vous pour les CE2, les CM1 et les CM2 suivront après les vacances.

➤ **LE RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté)

Le RASED intervient au sein de l'école. Il dispose d'une psychologue de l'éducation nationale, Mme GAZEAU et d'une maîtresse E, qui assure une aide à dominante pédagogique, Mme VEZIEN, qui interviennent à Brioux, (maternelle et élémentaire) et sur toutes les écoles du secteur du collège de Brioux. Le secteur d'intervention de Madame VEZIEN ayant été élargi cette année, ses interventions seront réduites dans notre école.

La psychologue de l'éducation intervient sur demande des parents ou des enseignants (avec l'accord des parents).

Le maître G aide les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage liées notamment à des problèmes de comportement, d'agressivité. Nous déplorons toujours qu'il n'y ait qu'un maître G sur toute la circonscription de Melle qui, de ce fait, n'intervient pas à Brioux, malgré les besoins.

➤ **Budget :**

**COMITE D'ACTION EDUCATIF :**

- En raison des conditions sanitaires, très peu de projets ont pu être menés.

Nous avons pu financer les projets de l'année dernière en très grande partie avec le Budget de la communauté de communes Mellois en Poitou. (JMF, projet « La Chaloupe », ...)

- 600 € ont été dépensés avec scènes nomades lors des représentations de « Caprices » et 224,88€ pour du matériel éducatif.

Il a donc été décidé comme l'année dernière de ne pas demander d'adhésion aux parents.

La photo de classe est prévue après les vacances de la Toussaint.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « MELLOIS EN POITOU » :**

Le dernier point financier de la communauté de communes Mellois en Poitou nous indique un solde de 16 910,64€ pour l'année scolaire, mais aucun détail ne nous a été donné.

➤ **Divers :**

Madame Ménard tient à préciser que la commune de Brioux offre à tous les élèves de l'école un spectacle musical, « un tantinet givré » le 10 décembre après-midi.

De plus, l'équipe municipale tient à féliciter les élèves de la classe de CM1 qui, l'année dernière, accompagnés de Madame Tribot, ont participé au prix de l'éducation citoyenne et ont obtenu la première place. Le prix leur a été remis en septembre dans les locaux de la préfecture.

L'accompagnement à la scolarité (aide aux devoirs), organisé par le CCAS de Brioux, pourra reprendre après les vacances de la Toussaint (si le protocole le permet) grâce à l'engagement de onze bénévoles.

Les parents d'élèves élus regrettent que l'adresse mail qui permet de les contacter, mise à disposition de tous les parents d'élèves, soit très peu utilisée. Celle-ci sera de nouveau diffusée aux parents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h50 , le 17/11/2020.

La Secrétaire de séance  
Christine POUSTAY

Le Directeur  
Florent CHARLES